

Description

La mécanicienne ou le mécanicien d'appareils à moteur entretiennent et réparent des véhicules, des machines et du matériel destinés à l'entretien des parcs et jardins, au déneigement, au nettoyage des rues ou à certains travaux agricoles: motoculteurs, tondeuses, taille-haies, fraiseuses à neige, faucheuses de talus, balayeuses, etc. Ces professionnels conseillent également la clientèle.

Leurs principales activités consistent à:

Diagnostic

- dialoguer avec les clients pour localiser l'origine du problème, interpréter les indications reçues: bruits anormaux, fumées, mauvais fonctionnement de certains systèmes, etc.
- effectuer un examen approfondi pour localiser la cause de la panne

Entretien et réparation

- effectuer les services d'entretien périodiques des moteurs en procédant à la vidange de l'huile, au remplacement du liquide des freins, au contrôle et au réglage du moteur
- démonter les mécanismes, déterminer quelles sont les pièces défectueuses, les remplacer ou les réparer
- scier, cisailier, découper au chalumeau, percer, tourner, plier, souder les matériaux (acier, fonte, aluminium, matières synthétiques) dont sont composés les éléments de machines à réparer ou adapter
- remonter l'ensemble conformément aux directives du constructeur en s'aidant du manuel de réparation
- contrôler la bonne marche du véhicule et, le cas échéant, son aptitude à circuler (prescriptions légales)
- déchiffrer les schémas du constructeur pour réparer, entretenir ou compléter un système hydraulique, électrique, pneumatique ou électronique défectueux d'une machine

Vente et conseils

- conseiller la clientèle dans les domaines techniques, pour l'acquisition et l'utilisation des machines à moteur

Environnement de travail

Les mécaniciennes et mécaniciens d'appareils à moteur travaillent seuls ou en petites équipes dans l'atelier de réparation d'une entreprise, d'un constructeur ou d'un revendeur. Ces professionnels se rendent chez les clients pour effectuer des réparations sur les machines impossibles à déplacer. Leurs horaires sont plus soutenus à la belle saison qu'en hiver.

Formation

La formation de mécanicienne ou de mécanicien d'appareils à moteur s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans un atelier ou un garage
- Cours théoriques (1 jour par semaine) à l'école professionnelle
- Cours interentreprises (37 jours sur 4 ans)

Durée

- 4 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de mécanicienne ou de mécanicien d'appareils à moteur

Contenu (sur 4 ans)

- Technique de contrôle des longueurs; technique de fabrication; technique des fluides; hydraulique; connaissances des matériaux; informatique; éléments des machines; châssis; directions, freins; sécurité, confort
- Informations techniques; électrotechnique; équipements électriques; moteurs à combustion; mathématiques, physique

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Aptitude pour le calcul
- Sens technique
- Esprit méthodique
- Résistance physique
- Sens commercial
- Capacité à supporter les bruits

Perspectives professionnelles

Les mécaniciennes et mécaniciens d'appareils à moteur travaillent dans des entreprises de vente et de réparation d'appareils à moteur. Elles et ils trouvent aussi des emplois dans les administrations communale et cantonale, voire dans des garages de véhicules lourds ou de machines de chantier. Avec de l'expérience, ces professionnels peuvent devenir chef-fe d'atelier ou s'installer à leur propre compte. Très peu d'entreprises forment des apprentis.

Perfectionnement

Les mécaniciennes et mécaniciens d'appareils à moteur peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours proposés par les constructeurs ou les importateurs, par les institutions de formation et les organisations du monde du travail
- brevet fédéral de techno-diagnosticien/techno-diagnosticienne d'appareils à moteur
- diplôme fédéral de maître mécanicien-ne d'appareils à moteur
- diplôme de technicien-ne ES en génie mécanique
- Bachelor of Science HES en ingénierie automobile et du véhicule
- etc.

Pour plus de détails, consulter [orientation.ch/perfectionnement](https://www.orientation.ch/perfectionnement).

Professions voisines

- Mécanicien en machines agricoles CFC/Mécanicienne en machines agricoles CFC
- Mécanicien en machines de chantier CFC/Mécanicienne en machines de chantier CFC
- Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC/Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC
- Mécanicien en motocycles CFC/Mécanicienne en motocycles CFC
- Serrurier sur véhicules CFC/Serrurière sur véhicules CFC

Adresses

Agrotec Suisse
Centre de formation
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
Tél.: +41 32 391 99 44
<https://www.agrotecsuisse.ch>
<https://www.go4mechanic.ch/fr>